

# Droit et chasse.

écrit par Maxime | 10 décembre 2016



[Moi non plus](#) je n'aime pas la chasse.

J'ai grandi dans une campagne d' »openfield », où les haies ont été abattues il y a un demi-siècle (en gros), des terres planes où l'on voit un animal de très loin.

Je ne comprends pas l'intérêt que trouvent les chasseurs à tirer sur des bêtes qu'ils y ont eux-mêmes lâchées.

J'ai le souvenir de faisans égarés dans les jardins, qui n'avaient rien de sauvage.

Je ne trouvais pas glorieux de tuer un tel animal.

Cependant, mon grand-père était président d'une association de chasse et n'avait rien d'un sanguinaire.

C'était plutôt quelqu'un de paisible et de très terre-à-terre (pour ne pas dire « pas très évolué »).

A chacun ses plaisirs... et j'étais quand même rassuré quand je passais mes vacances chez mes grands-parents de savoir qu'en cas d'effraction, le voleur serait accueilli comme il se doit par mon grand-père.

De plus, mieux vaut qu'un animal meure ainsi qu'abattu dans un abattoir halal. Au moins, on sait d'où vient la bête, comment elle a été tuée et on évite les risques d'être atteint par la bactérie e. coli.

Les campagnards ont gardé l'habitude de vendre le produit de leur chasse à leurs voisins, amis, connaissances, comme ils se vendent entre eux des oeufs, des légumes, etc. Ce sont des

circuits économiques qui relèvent d'une très belle idée de solidarité et la qualité est garantie, puisqu'il ne s'agit pas de nourriture industrielle.

Cela permet de manger d'autres sources de protéines animales que le porc, les escargots, les crustacés et les poissons, auxquels il faut se limiter quand on ne sait pas comment l'animal a été tué.

En outre, le droit de chasse a toujours été associé au droit de propriété.

S'attaquer au droit de chasser, dans la tradition française, c'est s'en prendre à une prérogative inhérente à la propriété.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit\\_de\\_la\\_chasse\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_de_la_chasse_en_France)

Il s'agit de poursuivre la stratégie de désarmement des Français, désarmement économique (réduction des prérogatives attachées à la propriété privée) et politique (neutralisation des capacités de résistance à l'oppression).

Dans le contexte actuel, il faudrait peut-être néanmoins réformer les conditions d'octroi du permis de chasser :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2088>

A ma connaissance, un « radicalisé », comme on dit, ne peut être empêché pour cette seule raison de passer le permis de chasser.

Le principe de précaution devrait être appliqué dans ce domaine aussi.

Le parlement aurait dû s'intéresser à cette question lors du vote des lois contre le terrorisme, selon l'expression consacrée, puisque l'idée de djihad n'apparaît pas dans ces lois.

Elles prennent la précaution de ne pas l'employer, mais on sait bien qu'il s'agit de cela.

Certes, je doute que beaucoup de musulmans chassent.

La chasse est une activité rurale et les musulmans vivent plutôt en ville, si l'on se fie à la visibilité des signes islamiques dans l'espace public.

Cela demeure théoriquement possible, cependant, et leur permet de détenir légalement une arme.

Toujours est-il que renforcer la procédure d'obtention du permis de chasser permettrait au moins de neutraliser des djihadistes, en particulier quand ils sont isolés.

Le bénéfice d'une telle précaution serait sans doute marginal, mais aucun pan du droit ne doit désormais échapper à l'emprise du principe de précaution.

C'est toute la législation qu'il faudrait examiner à cet égard, y compris les branches du droit les plus traditionnelles comme le droit rural, qui encadre le droit de chasser.

Au lieu de cibler la lutte contre le djihad à cet égard, c'est l'ensemble des détenteurs d'armes que la commission européenne a dans son viseur.

<http://www.euractiv.fr/section/priorites-ue-2020/news/la-commission-ferraille-contre-des-lobbys-virulents-sur-les-armes-a-feu/>

La France est le principal pays à vouloir faire aboutir les ambitions européennes dans ce domaine, selon la même source.

Il paraît cependant que les « cités » regorgent d'armes, sans que les personnes qui y ont accès détiennent le permis de chasser... ni soient inquiétées.

<http://archive.francesoir.fr/actualite/societe/armes-guerre-se-sont-democratisees-dans-cites-61273.html>

Ce devrait être la priorité gouvernementale. Il faut y envoyer l'armée. L'idéologie de l'excuse chère aux gauchistes désarme la France à cet égard.

Le réarmement de la République devra être aussi idéologique pour que le vrai problème soit traité et résolu.